

1979

LA VIGNE A.A.

VOL. 3

No. 5

Le  
Régional

BULLETIN  
DE LA  
REGION NORD-OUEST  
DU QUEBEC  
(Région No. 1)

C.P. 333  
Gatineau  
P.Q.

D'intéressantes statistiques nous étaient fournies à la dernière réunion du Comité Provincial à l'effet que La Vigne A.A. imprimerait à l'avenir 10,000 exemplaires. C'est une progression digne de mention alors qu'elle débutait à quelques centaines d'exemplaires.

Votre groupe fait-il sa part pour promouvoir ce magazine? Avez-vous un représentant de groupe qui s'en occupe?

Des articles fort intéressants se retrouvent dans chaque numéro. Les congrès y sont annoncés, et la page humoristique est toujours une détente.

On demande aussi à nos membres d'y contribuer par leurs articles individuels. Ne vous en faites pas pour la composition -- on y fera les retouches nécessaires!

La Vigne A.A. - c'est un meeting chez soi.

## LES DOUZE CONCEPTS

Pas aussi connus que les Etapes et les Traditions, ils n'en ont pas moins d'importance, car eux aussi nous ont été laissés par nos fondateurs. Ils s'appliquent plutôt à ceux qui s'occupent de service, quoiqu'ils peuvent être utiles à tous les membres. On peut les retrouver à la page 113 du Manuel de Service.

Un point important de ces Concepts est celui du respect de la minorité dans A.A., et le droit d'appel. Nos fondateurs, en effet, ont voulu que les opinions minoritaires dans A.A. soient entendues et respectées. C'est pourquoi, à tous les niveaux de service, l'opinion minoritaire doit être exprimée et écoutée avant qu'une décision soit prise.

Qu'on se donne la peine de lire ces Concepts -- ce sera un enrichissement de plus!

\*\*\*\*\*

## LE COMITE REGIONAL

Ce comité, composé du délégué et de son adjoint, des officiers du comité exécutif, des sept membres de district et des deux coordonnateurs, se réunit à tous les deux mois, à Lachute P.Q.

Les officiers, les membres de district et les coordonnateurs y font leur rapport respectif.

On y traite des mesures à prendre pour améliorer et propager les services dans toute la région. On y discute finances, organisation et structure. Des décisions d'importance sont prises dans le meilleur intérêt de la région et de ses groupes.

Les membres de district y apportent les idées émises par leurs groupes et partagent ainsi avec l'ensemble du comité régional. Les deux coordonnateurs font de même dans le domaine qui leur est propre.

Ce sont ces serviteurs - responsables de vos services.

4

## LE PARRAINAGE...

Avez-vous fait votre A.A. seul -- sans le secours de personne? J'en doute fort.

Vous avez sans doute, comme moi, eu recours aux bons offices d'un parrain, ou d'une marraine, envers qui vous avez été reconnaissant.

Aujourd'hui que faites-vous. Avez-vous tendu une main secourable à un nouveau venu qui semblait désespéré?

Les Services Généraux nous informent que le parrainage semble périliter au sein du Mouvement. Serait-ce par négligence ou désintéressement? On ne le sait trop. On sait cependant que le parrainage du début était franc, solide et efficace.

Il y aurait peut-être lieu de prendre un inventaire dans ce domaine et de s'interroger si vraiment on fait sa juste part.

La vie d'un alcoolique peut en dépendre!

## UNITE

L'Unité, si chère au coeur de nos co-fondateurs, se retrouve dans nos Traditions.

Cette unité est des plus importante pour la survie du Mouvement. Elle doit exister entre les membres, les groupes et les divers paliers de service.

On peut mieux définir cette unité par le slogan suivant, adopté au Congrès International de Miami, en 1970, lequel se lit comme suit:

"Pour l'avenir de A.A., nous nous devons:

De considérer en premier lieu notre bien-être commun;  
De maintenir l'unité de notre association;  
Car de cette unité dépendent nos existences,  
Et celles des générations à venir."

Bill W. nous disait à New York que si jamais A.A. devait être divisé, cela ne viendra pas du dehors mais du dedans. Il est donc vital de toujours vivre cette unité.

VOTRE  
COMITE EXECUTIF

Ce comité est composé de 5 officiers (Délégué, Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire), et se réunit une fois et plus par semaine pour expédier les affaires courantes et mettre en oeuvre les recommandations du Comité Régional.

En somme, il agit comme exécuteur des résolutions prises par le Comité Régional entre les réunions de ce dernier, c'est-à-dire à tous les deux mois.

Il est responsable de la rédaction et de la publication du Bulletin Régional, de l'expédition du courrier et de l'orientation générale auprès des groupes. Il produit des procès-verbaux de toutes les réunions et prend connaissance de ceux émis par les districts. Il fixe les budgets et défraie les dépenses des diverses activités régionales.

La tâche de ses officiers est très importante et requiert un dévouement constant.

21<sup>e</sup> Congrès  
Provincial  
Bilingue  
du Québec

5, 6 et 7 Octobre 1979

HOTEL LE  
REINE ELIZABETH  
MONTREAL, QUE.

"L'HERITAGE

MA RESPONSABILITE"

\*\*\*

7

8